

TOUS À LA BOA des cadeaux pour tous !

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016



N°504 du 26 Octobre 2016 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT
8201
* Disponible tous les jours et heures ouvrables
 FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

À propos de la venue de Manuel Valls au Togo

ET SI C'ÉTAIT POUR ÇA.... ?



P.3

Manuel Valls



Johnson Kuéku-Banka, DG CETEF

Johnson Kuéku-Banka, à propos de la 13e FIL
« Nous attendons 900 exposants dont plus de 70% ont déjà confirmé leur réservation... »

P.2

Pacôme Yawovi Adjourouvi, un togolais membre du cabinet de Manuel Valls

« Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe »

P.3

Pacôme Yawovi Adjourouvi



TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES UN AVANT PROJET DE LOI PORTANT CONTRÔLE DES ARMES À FEU, DES MUNITIONS ET AUTRES MATÉRIELS CONNEXES EN ÉTUDE À LOMÉ

Un atelier juridique de revue de l'avant projet de loi portant contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes par rapport au Traité sur le Commerce des Armes s'est ouvert depuis hier et ce pour trois jours à Lomé. L'initiative est de la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération, la Circulation et le Trafic Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (CNLPAL), et est soutenue financièrement par l'Union Européenne et l'Office Fédéral Allemand des Affaires Etrangères. La rencontre qui réuni

experts de plusieurs pays tels le Burkina Faso et le Sénégal vise à revisiter le texte sur le traité du commerce des armes en y incluant des mesures qui permettront de résoudre les problèmes qui résultent de l'usage malveillant des armes, des munitions, explosifs et autres matériels connexes.

L'avant projet qui est en étude à Lomé a été mis en œuvre par le BAFA.

Pour le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Yark Damehane, ce traité que le Togo a ratifié, le 08 octobre 2015, suite à son adoption le 02 avril 2013, à



Table d'honneur

l'Assemblée Générale des Nations Unies, « se doit d'être mise en œuvre et être universalisé ». Et le Togo est prêt pour cela.

Ainsi, il a invité tous les experts et toutes les compétences conviés et réunis pour la circonstance à s'approprier du traité sur le commerce des armes et à contribuer à l'amélioration

de l'avant projet soumis à leur réflexion tout en prenant en compte des manquements constatés par rapport au TCA et aux autres textes pertinents comme la convention de la CEDEAO.

D'après vice-président de la CNLPAL, Bouraïma Inoussa, la question des armes, des munitions,

explosifs et autres matériels connexes constitue de nos jours une grande menace à la sécurité collective et à la vie des populations civiles à travers le monde.

Il s'est réjoui du fait que la communauté internationale ait pris conscience en envisageant des pistes de sortie de ce cercle infernal de trafic de toutes sortes d'armes.

Il s'est dit convaincu que les travaux de trois jours permettront de produire un nouveau draft du document répondant aux nouvelles exigences.

Edith

Johnson Kuéku-Banka, à propos de la 13e FIL

« Nous attendons 900 exposants dont plus de 70% ont déjà confirmé leur réservation... »

La 13e Foire Internationale de Lomé (FIL) c'est du 18 novembre au 5 décembre 2016. A trois semaines de son ouverture, le Directeur Général du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé, structure organisatrice dudit événement, Johnson Kuéku-Banka, revient dans une interview accordée à notre rédaction, sur les préparatifs et les dispositions prises par sa structure en vue de rendre une fois encore agréable cette fête d'affaires. Lisez l'intégralité de cet entretien !



Johnson Kuéku-Banka

AFIN DE LIEUX VENDRE LE PRODUIT FOIRE INTERNATIONALE DE LOME. AVEZ-VOUS DEMARE DEJA CES VOYAGES ; OÙ VOUS ETES VOUS RENDUS ? ET COMBIEN DE PAYS ATTENDEZ-VOUS, QUI SONT ILS POUR CETTE 13ème FIL ?

En effet nous avons eu à sous tutelle du MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, PROMOTION DU SECTEUR PRIVE ET DU TOURISME des missions à l'étranger où nous avons participé avec des opérateurs économiques togolais à des salons sur l'international. Nous étions à Bruxelles, en Inde, en Egypte,

Comme dans nos prévisions, attendons une vingtaine d'exposants qui vont venir d'une vingtaine de pays du monde dont des délégations de tous ces pays visités, tout en précisant que l'Egypte est notre invité d'honneur.

LA 13ème FIL SERA COUPLE DU SALON INTERNATIONAL DES

COSMETIQUES ET LA BEAUTE (SICOBE), QUEL EST L'INTERÊT DE CE SALON INCLUS DANS LA FIL ?

Parmi les thèmes majeurs de notre époque, la beauté, la forme et la santé sont des thématiques qui mobilisent non seulement le grand public, mais tous les acteurs des filières économiques (de la recherche fondamentale au produit fini, en passant par les réseaux de distribution et par les matières premières).

Le SICOBE est le rendez-vous idéal pour :

- Renforcer sa part de marché en Afrique
- Rencontrer les acteurs clés de la distribution sur le continent
- Rechercher des matières premières de qualité et compétitives sur le marché togolais et de la sous-région.
- Observer et anticiper les tendances sur ce marché en plein développement!

- Découvrir et apprendre la bonne utilisation des produits cosmétiques pour un bien être du corps humain.

En outre, plusieurs activités vont meubler la 13ème FIL qui je le rappelle est couplé au Salon International des Cosmétiques et

de la Beauté de Lomé (SICOBE).

Ainsi donc on aura comme activités : des WORKSHOP SICOBE: Cours de Make-Up ; WORKSHOPSICOBE : Un Esprit saint dans un corps saint (Comment utiliser à bon essien les Produits Cosmétiques), il y aura des Concours de coiffure et de beauté SICOBE, deux journées d'affaires B to B (29 et 30 Novembre), des WORKSHOP SICOBE: TENDANCE NAPPY et WORKSHOP SICOBE: TENDANCE RASTA ; un nouveau concept de CONCERT baptisé « F.I.L MUSICS SESSION ».

Nous n'oublions pas de parler de la journée République Arabe d'Egypte, Pays Invité d'honneur ; la Journée Thématique « PROMOTION DE L'AGRO-INDUSTRIE GAGE DE DEVELOPPEMENT ENOMIQUE », la Célébration de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique et de la commémoration des 50 ans de l'ONU-DI-TOGO.

CÔTE EXPOSANT, QUELS SONT LES CHIFFRES ; LE NOMBRE D'EXPOSANT ATTENDUS ; CEUX QUI SE SONT DEJA ANNONCES ?

Nous attendons neuf cent (900) exposants dont plus de 70% ont déjà confirmé leur réservation pour cette 13ème Foire International de Lomé.

À propos de la venue de Manuel Valls au Togo ET SI C'ÉTAIT POUR ÇA..... ?

Le premier ministre français, Manuel Valls effectuera une visite de travail le 28 octobre 2016. L'information est contenue dans un communiqué de presse rendu public le 22 octobre dernier par le service de communication de la présidence de la république. Une première depuis 26 ans pour un chef du gouvernement de l'hexagone.

« Une visite au cours de laquelle plusieurs questions seront évoquées notamment le

Renforcement de la coopération politique, économique, culturelle, scientifique, environnementale et sécuritaire », précise le communiqué.

Monsieur Valls qui sera accompagné au cours de ce séjour togolais par des membres de son gouvernement, de son cabinet, des chefs d'entreprise et des média français, aura également des entretiens avec les autorités togolaises au premier rang desquelles le Chef de l'Etat avec qui il évoquera les sujets d'intérêts communs, poursuit le communiqué.

Il sera question en outre des visites des projets initiés par la France au Togo.

Mais paradoxalement et une fois encore, certains (et ce sont les mêmes) ne voient pas cette visite d'un bon œil, comme

c'est de coutume au Togo, lorsqu'une personnalité de haut rang s'intéresse au pays. Même sans qu'aucun bruit ne soit fait autour de cette visite, certains trouvent le vilain plaisir de prouver le contraire et vont jusqu'à se demander, pourquoi autant de bruit sur cette venue du premier ministre français ? Le comble, c'est la réponse donnée à la question par un élu du peuple sur les réseaux sociaux. « C'est parce que plusieurs questions restent ». Cet élu qui être certainement dans le secret des Dieux (c'est pour ridiculiser), donne les raisons de cette venue de manuel Valls au Togo à travers 3 questions.

« Quels est le sort des militaires togolais qui combattent du côté de l'armée française au Mali ?, Qu'en est-il du projet de construction du chemin de fer Lomé-cinkassé par le groupe Bolloré et les intérêts français ? A quand les réformes ? ». Cet élu qui a toujours peint en noire les actions gouvernementales a semblé laisser croire que cette visite du chef du gouvernement français au Togo serait une sorte de pression de l'ancienne métropole sur le Togo, ironisant ainsi cet intérêt de la France pour son pays qu'il dit aimer et dit se battre pour le bien-être de sa population.



Manuel Valls

Cette attitude réveille en nous un constat déplorable.

S'il y a un pays où certains responsables politiques ne savent pas ce qu'ils veulent, c'est bien le Togo. En quoi la visite du premier Français au Togo peut-elle ressembler à un fait banal pour qu'on en ironise ? A supposer que les raisons avancées par cet élu soient bien celles qui poussent un chef du gouvernement français à venir au Togo, où est le mal ? N'est-ce pas que pour quelqu'un comme lui, le bon sens aurait voulu qu'il soutienne cette venue pour que les questions qu'il évoque puissent vraiment faire objet de discussions entre l'hôte et les autorités togolaises ? Pourquoi voulons-nous toujours voir d'un mauvais œil

tout ce qui se fait dans le pays, tout simplement parce que ce n'est pas nous ?

Si l'on peut comprendre que cette attitude de certains est le fait du lien politique qu'ils développent et que parfois, la politique demande un tel comportement vis-à-vis de son adversaire, il est tout de même déplorable de constater que ces personnes ont fait de cette attitude une sorte de leitmotiv. L'exemple de la tentative de sabotage du dernier sommet sur la sécurité maritime et le développement en Afrique en est une preuve parmi tant d'autres.

Comme quoi, au Togo, il y a des responsables politiques qui sont décidés à ne vouloir jamais changer. Des responsables politiques qui

veulent une chose et en même temps son contraire. Des responsables politiques qui refusent tout, même ce qui les arrange.

Une telle tournée de Valls se ferait sans le Togo, ils seront également les premiers qui trouveront des mots justes pour faire croire à l'opinion que le pays est boudé. L'exemple de leur attitude sur la tournée de Barack Obama il y a deux ans dans certains pays limitrophes du Togo, en est également une illustration parfaite.

Aujourd'hui, le Togo est en train de retrouver sa place dans le concert des pays où il fait bon vivre et où les grandes rencontres internationales peuvent se tenir. Ceci devrait être une fierté pour toute personne qui se dit togolais authentique. Certes, ces prouesses, ne doivent aucunement occulter en rien le fait que le pays a des problèmes sérieux et qu'il faille que les dirigeants se battent davantage pour trouver des solutions idoines. Mais par delà, à éprouver une telle haine pour moindre acte qui va dans le sens des efforts pour redresser le pays, est tout simplement cruel.

LM

Pacôme Yawovi Adjourouvi, un togolais membre du cabinet de Manuel Valls

« Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe »

Avocat de profession, monsieur Pacôme Yawovi Adjourouvi est le premier adjoint au maire d'Évry (sud-est de Paris). Membre du cabinet du Premier ministre français Manuel Valls, il est également président du Collectif des avocats togolais de France (CATOD).

Dans une interview qu'il a accordée à notre confrère de l'Agence Savoir News, il revient sur son parcours, ses relations avec le premier ministre français, Manuel Valls et la prochaine visite de ce dernier au Togo. Il s'est également prononcé sur l'état des relations entre la France et le Togo. Lisez !

Présentez-vous à nos lecteurs

Maître Pacôme Yawovi Adjourouvi. Né à Noepe (Avé) il y a une cinquantaine d'années. Baccalauréat littéraire A4 au collège Saint-Joseph de Lomé. Licence, maîtrise puis doctorat en droit et sciences politiques à l'université Paris V René Descartes. Certificat d'aptitude à la profession d'avocat au Centre des avocats (CFPA) de Paris en 2001 et prestation de serment en qualité d'avocat à la cour d'appel de

Paris, barreau d'Évry.

2009 - 2016 : président et membre fondateur du Collectif des avocats togolais de France (CATOD).

Vous êtes le 1er adjoint au Maire d'Évry. Comment avez-vous fait pour vous retrouver à ce stade ?

J'ai eu un parcours classique de militant engagé. En 1988, j'entre au Mouvement de la Jeunesse Socialiste. En 2000, après la première guerre du Golfe, je suis responsable du Mouvement des Citoyens de Jean-Pierre Chevènement. Dans le cadre des élections municipales de 2001, la gauche plurielle à Évry choisit comme candidat Manuel Valls, conseiller du Premier ministre Lionel Jospin. Il remporte l'élection et devient maire de la ville. Et moi son adjoint. Je suis aujourd'hui premier adjoint au maire d'Évry, après avoir été président du groupe des élus socialistes et apparentés du Conseil municipal et après avoir aussi été secrétaire de la section PS d'Évry.

Votre métier d'avocat est-il compatible avec le poste que vous



Pacôme Yawovi Adjourouvi

occupez ?

Il n'y a pas d'incompatibilité d'ordre légal à exercer le métier d'avocat et à avoir un mandat d'élu politique. Cependant, cela nécessite des privations et une sacrée organisation. En plus d'une forte dose de passion. Ce que je peux ajouter c'est qu'il faut bien distinguer l'avocat qui reçoit, conseille les justiciables et les défend devant les tribunaux et l'élu politique. L'un

exerce son métier et l'autre est dans un travail collectif sous la responsabilité, en ce qui me concerne, d'un maire. Nous sommes élus avec un programme et un mandat bien déterminés pour lesquels les citoyens ont voté. Ce programme doit être appliqué. François Mitterrand et Nicolas Sarkozy ont été avocats et politiciens pendant de nombreuses années avant de devenir présidents en France. Et les avocats, en France comme ailleurs, continuent de faire de la politique. Ce n'est absolument pas incompatible.

Est-il vraiment facile de combiner les deux ? (profession d'avocat et poste politique).

Ce n'est certes pas facile. Mais comme en toutes choses, quand on a le feu de la passion et la détermination, l'on y arrive. Les moments les plus difficiles ce sont les périodes de campagne électorale

Et si on vous demandait de choisir ?

Il n'y a pas à choisir entre les deux. Ce sont deux façons de servir son

(Suite à la page 7)

Le Messager

Monsieur Esso- Wavana ADOYI, Commissaire des Impôts parle des réalités fiscales face à l'opinion publique aujourd'hui

LES REALITES FISCALES FACE A L'OPINION PUBLIQUE AUJOURD'HUI

Depuis quelques temps, l'opinion publique interprète diversement et souvent de façon erronée certaines réalités fiscales. Le Commissaire des impôts, Esso- Wavana ADOYI, a bien voulu répondre aux questions du magazine OTR ACTU pour éclairer le public.

OTR ACTU : *Bonjour Monsieur le Commissaire, comment se portent les activités au Commissariat des Impôts ?*

Commissaire des Impôts : Les activités au Commissariat des impôts se portent bien. Si vous vous référer au dernier rapport publié par la Direction de l'Economie qui relève du Ministère de l'Economie et des Finances, vous saurez qu'à l'évaluation à mi-parcours le Commissariat des Impôts a réalisé près de 70% de ses objectifs annuels. Et comme nous avons encore plus d'un trimestre d'activités, nous sommes bien confiants qu'avec les efforts que nous déployons, nous atteindrons, voire dépasserons les prévisions.

OTR ACTU : *Que pensez-vous des contribuables qui estiment que l'administration fiscale leur infligent trop de charges ?*

Commissaire des Impôts : Nous apprécions quand les contribuables s'expriment. Mais lorsque nous écoutons certaines interprétations, nous comprenons que l'OTR doit communiquer davantage et c'est pourquoi nous nous sommes engagés dans un processus de communication accrue pour éclairer l'opinion et nous comptons sur les médias pour relayer la bonne information.

Comme vous le savez l'impôt se paye sur le bénéfice. On ne peut jamais vous demander de payer outre mesure comme le font croire certaines interprétations. L'impôt est assis sur le revenu. Si vous n'avez pas de revenu vous ne payez rien. Je pense que les opérateurs économiques doivent s'inscrire de plus en plus dans la logique de la transparence. C'est pourquoi je salue, au niveau de la Chambre de Commerce, l'institution d'un Centre de Gestion Agréé qui est un organe qui aide les opérateurs économiques ne maîtrisant pas encore les contours de la fiscalité à se faire accompagner. J'invite donc les opérateurs économiques à adhérer à ce centre.

OTR ACTU : *Monsieur le Commissaire, l'opinion accuse l'OTR d'être à la base de la flambée des prix de diverses denrées sur le marché. Qu'en dites-vous ?*

Commissaire des Impôts : Nous sommes choqués quand nous écoutons de tels propos.

Même la revendeuse de légumes au marché renchérit les prix arguant que c'est à cause de l'OTR. L'impôt qui influe sur le coût des biens et des services c'est la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui est un impôt inflationniste comme partout au monde. Mais depuis, la TVA n'a pas évolué. Nous sommes à 18%. Certains font l'amalgame en pensant qu'avec l'institution de la facture normalisée il faut augmenter les prix. Il n'en est pas question. La facture normalisée nous permet tout simplement d'assurer la traçabilité de la collecte de la TVA dans le contexte de la lutte contre toutes sortes d'irrégularités fiscales. Le Togo avance et les procédures doivent se moderniser.

J'ai entendu un contribuable se plaindre qu'avant ils avaient la possibilité de négocier les coûts de dédouanement et que c'est chose impossible aujourd'hui. Cela me réjouit plutôt car c'est justement la raison d'être de l'OTR : lutter contre la corruption et la fraude. Les taxes douanières dépendent de la valeur transactionnelle.

OTR ACTU : *Certains contribuables disent que la pression fiscale est trop élevée. Dites-nous avant tout ce c'est que la pression fiscale*

Commissaire des Impôts : C'est peut-être le mot "pression" qui fait peur. La pression fiscale n'est rien d'autre que le ratio "Recettes fiscales sur le PIB" ce ratio permet de déterminer l'effort de réalisation au niveau d'une administration fiscale. C'est vrai que nous sommes à une pression fiscale de 22% aujourd'hui mais il faut préciser que la pression fiscale avait déjà pris son envol avant l'OTR. Elle était de 20% en 2013. Elle est plafonnée à 25% au niveau de l'UEMOA. Et notre pression fiscale témoigne de l'effort fourni par l'administration fiscale dans le recouvrement des recettes publiques. Cela n'a rien à voir avec les taux d'imposition. Quand on parle de la pression fiscale à 22% les opérateurs comprennent à tort que l'administration fiscale a perçu plus qu'il n'en faut. Ce n'est pas du tout cela. Il s'agit de l'effort fourni pour recouvrer les impôts effectivement dus. Et en cela nous sommes un modèle aujourd'hui dans la sous-régions et on nous invite partout à partager l'expérience du Togo.

En termes de taux d'imposition, l'OTR n'a pas changé de taux et n'est même pas habilité à le faire. C'est la loi de finance votée par l'Assemblée nationale qui fixe les taux. Aucune nouvelle taxe



Esso-Wavana ADOYI

n'a été créée par l'Office. Au contraire, nous envisageons une simplification des impôts actuels pour en avoir un nombre réduit et mieux gérable.

OTR ACTU : *Qu'en est-il exactement de la charge fiscale ?*

Commissaire des Impôts : La charge fiscale c'est le montant d'impôt que le contribuable paye. Si nous prenons l'exemple de l'impôt sur les sociétés qui est de 29%, un opérateur qui réalise un bénéfice de un million de franc doit payer 290.000F d'impôt. C'est cela la charge fiscale.

Malheureusement certains confondent les impôts qu'ils subissent à ceux pour lesquels ils sont collecteurs pour le compte de l'Etat. Celui qui verse par exemple un milliard de TVA n'a fait que la collecter. Il ne la supporte pas. Elle est payée par le consommateur final. Il ne s'agit donc pas de payer un montant élevé de TVA pour se plaindre de la charge fiscale élevée. La charge fiscale c'est celle que l'opérateur subit personnellement.

OTR ACTU : *Monsieur le Commissaire, plusieurs contribuables soumis à la vérification se plaignent de ce que les contrôles de l'OTR s'étendent aussi aux périodes antérieures à sa création. Qu'en dites-vous ?*

Commissaire des Impôts : L'OTR a été créé en 2012 mais son opérationnalisation a été effective à partir de 2014. Je voudrais rappeler que la loi fiscale n'a pas changé avec la création de l'OTR même si l'Office a fédéré les deux anciennes régies. Le Commissariat des douanes fonctionne toujours avec le code des Douanes et celui des impôts avec le code général des Impôts. La fédération des deux entités n'a pas entraîné l'abrogation des lois. Donc, nous fonctionnons au niveau des impôts sur la base du code général des impôts qui dit que nous sommes dans un système déclaratif où le contribuable calcule seul (sans la présence

d'un agent de l'OTR) son revenu qu'il va déclarer. La même loi donne le droit de contrôle à l'administration fiscale qui a la latitude d'étendre ses contrôles aux trois années antérieures. C'est ce que nous appelons le droit de reprise. En cas de fraude, la loi nous donne la possibilité de vérifier les six dernières années. Il faut que nos partenaires contribuables le comprennent bien. La loi fiscale n'a pas été abrogée. Certains estiment qu'il fallait une amnistie fiscale à la création de l'OTR. Mais le législateur n'est pas allé dans ce sens.

OTR ACTU : *Des opérateurs économiques estiment que vos agents ne sont pas courtois. Qu'en dites-vous Monsieur le Commissaire ?*

Commissaire des Impôts : Je ne peux pas dédouaner les agents de l'OTR. Certains n'ont peut-être pas encore compris la vision de l'Office. Pour nous, les opérateurs économiques sont nos partenaires. Quand je disais que le Commissariat des impôts se porte bien, c'est grâce à eux. Que ferions-nous sans les opérateurs économiques ? Absolument rien ! Je préfère dire qu'ils sont nos patrons. C'est un message de respect et de courtoisie que nous inculquons au quotidien à nos agents. Mais il nous revient que certains agents se comportent mal avec les contribuables. Par ailleurs, le fait que la négociation (corruption) ne soit plus possible, certains opérateurs se sentent très mal à la simple vue d'un agent de l'OTR. Nous allons pour notre part poursuivre la sensibilisation de nos agents. Et je saisis l'occasion, au nom du Commissaire Général de l'OTR, pour présenter nos excuses aux opérateurs qui se seraient sentis peints par une quelconque attitude d'un agent de l'Office.

OTR ACTU : *L'opinion accuse l'OTR d'avoir fait fuir les opérateurs économiques vers les pays voisins. Dites-nous ce qu'il en est.*

Commissaire des Impôts : vous savez, l'opérateur économique est très rationnel. En dehors de la stabilité, il est à la recherche de meilleures conditions fiscales. Je suis surpris qu'on dise que nous faisons fuir les opérateurs alors que dans le même temps nous enregistrons le plus grand nombre de création d'entreprises jamais connu. A titre d'exemple, nous avons, en 2015 enregistré 14.317 nouvelles entreprises contre seulement 168 fermées. Pour l'année 2016, précisément de janvier à août, 11.104 entreprises ont été créées contre 33 fermetures. Il est important de préciser que les fermetures concernent très souvent les petites structures et s'apparentent dans la plupart des cas à des métamorphoses frauduleuses pour échapper à l'administration fiscale. On ne peut donc pas conclure à une évasion d'entreprises. Il faut aussi dire que certains opérateurs préfèrent aller dans les pays où ils peuvent facilement frauder ; ce qui n'est pas possible au Togo avec l'OTR. Nous comprenons qu'au niveau du port, certaines nouvelles conditions instituées par d'autres structures engendrent ce qu'on appelle un détournement de trafic. Et ça c'est une réalité. Nous avons fait des efforts pour qu'il n'existe plus de faux frais. Mais nous constatons que certains les perpétuent encore et l'opinion met tout sur le dos de l'OTR. Ce serait vraiment dommage que les opérateurs togolais déchargent leurs marchandises dans les pays voisins au risque de les rentrer par nos frontières poreuses, échappant ainsi aux droits de douane. Les plus hautes autorités de notre pays se sont saisies de la situation et nous espérons quelles choses vont bientôt se décanter pour le bien de tous.

OTR ACTU : *Que conseillerez-vous aux contribuables en guise de conclusion ?*

Commissaire des Impôts : Qu'ils approchent l'administration fiscale à la création de leurs entreprises. On peut créer une entreprise et ne pas démarrer les activités. Il suffit de nous informer. Vous serez redevables des impôts seulement quand vous démarrerez votre activité. Mais si vous ne dites rien nos services considéreront que vous êtes en activité et viendront vous réclamer l'impôt. Il faut donc garder une bonne communication avec l'administration fiscale pour éviter d'éventuels désagréments.

Lu sur le net !

Les vertus apaisantes du sexe

A la veille de vous exprimer en public, vos mains sont moites et votre voix chevrotante. Vous avez essayé de fixer un point de l'audience, vous avez massacré plusieurs boules anti-stress sans grands résultats... Et bien voilà l'astuce qui va vous changer la vie : faire l'amour serait le meilleur moyen de rester zen !

Serial-victime du trac ? Laissez tomber les potions miracles ou les vaines prières ! Selon une étude américaine, faire l'amour vaudrait tous les anti-stress !

Peace and Love



Un psychologue américain Stuart Brody a voulu connaître l'influence de l'activité sexuelle sur la réponse au stress, évalué par la tension artérielle. Sujet d'étude saugrenu ? Disons que les voies de la recherche scientifique peuvent parfois emprunter des chemins surprenants... Près d'une cinquantaine de personnes (24 femmes et 22 hommes) ont donc fait progresser la science, en notant dans un journal de bord quotidien leur

pratique intime : rapports sexuels avec pénétration, masturbations, autres jeux amoureux.... Après deux semaines de confessions écrites, ils réalisèrent un test de stress nécessitant de s'exprimer en public et de réaliser du calcul mental.

Résultat : ceux qui avaient réalisé un rapport sexuel avec pénétration étaient moins stressés et voyaient leur tension artérielle revenir à la normale plus rapidement que ceux qui avaient eu d'autres types d'activités sexuelles. Ceux qui avaient préféré l'abstinence présentaient les plus fortes tensions artérielles en réponse au stress. Selon le Dr Brody, ces bénéfices sont bel et bien distincts des traits psychologiques de chaque individu. Une plus grande fréquence des rapports est associée à de plus importants bénéfices. "Ces effets ne sont pas uniquement liés à l'apaisement de court terme suivant l'orgasme, mais perdurent pendant au moins une semaine" déclarait le chercheur au magazine New Scientist.

Une origine encore inconnue

Mais pourquoi faire l'amour vous rendrait plus zen ? Les explications restent pour le moment assez confuses. L'effet apaisant pourrait être lié à la stimulation de différents nerfs lors de la pénétration (en particulier le nerf vagal en charge de certains processus psychologiques). Une autre hypothèse repose sur la libération de l'hormone ocytocine durant les rapports sexuels.

Le Pr. Brody souligne également que ces conclusions ont un sens si l'on adopte un point de vue essentiellement évolutionniste : les relations sexuelles avec pénétration seraient associées à de nombreux effets positifs, afin d'assurer la perpétuation de l'espèce...

Si faire l'amour est un moyen anti-stress en toutes circonstances, sachez qu'il existe d'autres techniques pour rivaliser avec les maîtres zen. Découvrez les sans attendre dans notre article " Surmonter le trac" et notre dossier " Vaincre sa timidité".

David Bême

HISTOIRES DROLES

● Un grand couturier du quartier meurt, un vieux ancien député sous le choc, informe sa femme. Cette dernière surprise s'écria : « quoi !! Ce n'est pas possible. Le monsieur qui "couillait" (cousait en vrai terme) bien comme sa -la hummm !!! Sa mort me fait troooo mal ».

Mais cette manière de s'exprimer de la dame n'a visiblement pas plu à son mari qui a immédiatement compris autre chose. Pris

de colère, il s'est jeté sur elle et l'a tellement frappé à tel point qu'elle se voit transporter à l'hôpital du village.

Voilà ce qui arrive lorsqu'on n'arrive pas à conjuguer le verbe "coudre" au foyer !!

● Voici une lettre qu'une secrétaire a écrite à son patron :

« Bonjour Monsieur Joseph, Ce matin pour se soulager de ses maux de tête, mon

mari a confondu la boîte de paracétamol à celle de viagra et a malheureusement pris du viagra au lieu de paracétamol. Je voudrais rester à la maison aujourd'hui aux côtés de mon mari parce qu'il y'a Amah notre servante qui vit avec nous. Au cas où vous avez besoin urgemment de ma présence, prière de me permettre de venir au bureau avec ma servante.

Merci d'avance pour votre compréhension. »

LES POISSONS



Le saumon de l'Atlantique

Les poissons sont des animaux vertébrés aquatiques dont le corps est recouvert d'écaillés et qui possèdent des nageoires. Ils vivent dans l'eau de mer ou en eau douce (rivières, lacs, etc.) et respirent par des branchies. Le squelette de leur corps est majoritairement fait d'os fins et allongés, appelés arêtes.

Les poissons qui nagent en pleine eau et chassent d'autres poissons ont souvent un corps fuselé, adapté à la nage rapide et aux virages brusques. Ceux qui vivent sur les fonds sont généralement aplatis. Les poissons des récifs coralliens ont des formes variées, parfois exubérantes, comme la rascasse volante qui semble couverte d'éventails.

DES POISSONS DE TOUTES TAILLES

Environ 30 000 espèces de poissons ont été décrites à travers le monde (plus de la moitié du nombre total des vertébrés connus). Le plus petit est un gobie, le gobie pygmée des Philippines, qui mesure à peine 1,1 centimètre de long (moins que le diamètre d'une pièce de 1 centime d'euro !). Le plus gros est le requin-baleine, qui mesure jusqu'à 15 mètres de long (la longueur d'un semi-remorque) et pèse environ 18 tonnes. Malgré sa taille impressionnante, c'est un poisson paisible et inoffensif qui ne se nourrit que de plancton.

Les poissons des abysses : monstrueux mais minuscules

Les poissons des abysses sont des poissons qui vivent dans les grandes profondeurs des océans, à plus de 2 000 mètres. Dans les abysses règne une obscurité totale. Les poissons qui y vivent sont aveugles ou alors possèdent des yeux énormes. Comme il n'y a pas de courants, ils n'ont pas besoin d'avoir une forme hydrodynamique : ils ont des allures exubérantes ou monstrueuses, avec souvent des mâchoires énormes portant une forêt de dents aiguisées. Beaucoup d'entre eux émettent de la lumière (on parle de bioluminescence) pour attirer leurs proies. Certains, comme les

baudroies abyssales, ont une « canne à pêche » sur la tête, au bout de laquelle se balance un appât lumineux.

Malgré leur allure peu engageante, ils sont souvent très petits : la plupart ne dépassent pas la taille d'une grosse boîte d'allumettes !

POISSONS D'EAU SALÉE ET POISSONS D'EAU DOUCE

Les poissons peuplent tous les types de milieux aquatiques. Beaucoup vivent dans les mers et les océans. Les eaux chaudes tropicales, en particulier autour des récifs coralliens, abritent la plus grande diversité de poissons d'eau de mer. Mais on trouve aussi beaucoup de poissons dans les eaux froides de l'Arctique et de l'Antarctique. On rencontre des poissons en surface et dans les profondeurs moyennes, mais aussi dans les abysses, jusqu'à 7 000 mètres de profondeur. Il existe aussi de nombreux poissons d'eau douce. C'est dans les lacs et les rivières des régions tropicales qu'ils sont les plus variés. Mais on en trouve aussi dans le lac le plus haut du monde, le lac Titicaca en Amérique du Sud (3 810 mètres d'altitude), et dans le plus profond, le lac Baïkal en Sibérie (1 637 mètres de profondeur).

Certains poissons passent une partie de leur vie en mer et l'autre partie en eau douce. Par exemple, les saumons de l'Atlantique voient le jour dans les rivières d'Europe. Ils nagent ensuite jusqu'à l'océan Atlantique où ils passent plusieurs années. Ils reviennent ensuite dans les rivières où ils sont nés pour se reproduire à leur tour.

Pourquoi les poissons-clowns vivent-ils dans des anémones de mer ?

Les nombreux tentacules de l'anémone de mer sont très urticants et leur servent à capturer leurs proies (des poissons). Aussi, peu de poissons osent s'en approcher et le poisson-clown, quand il se réfugie dans l'anémone, est à l'abri de ses prédateurs. Lui-même est protégé contre le poison des tentacules.

En contrepartie de l'hébergement, le poisson-clown fait le ménage : il picore les parasites de l'anémone, qui lui servent de nourriture. Il mange aussi les restes de ses repas. Chaque poisson-clown « possède » son anémone, qu'il choisit quelques jours après sa naissance. Les plus grandes anémones abritent plusieurs poissons-clowns.

A suivre

T MONEY

Pour y
accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001

Pacôme Yawovi Adjourouvi, un togolais membre du cabinet de Manuel Valls (Suite)

pays et ses concitoyens. Tant que j'aurai la force de mener les deux activités de front, ce sera pour moi un honneur et un plaisir renouvelés.

Parlez-nous (en trois ou quatre paragraphes) de votre rencontre avec M. Manuel Valls.

Rencontre en 2000, quand il se lançait à la conquête de la mairie d'Evry. Je l'ai trouvé très disponible, à l'écoute et désireux de faire de cette ville un endroit où il fait bon vivre pour tous. Nous avons tout de suite sympathisé, car il n'avait pas peur d'aller dans les quartiers dits chauds. Et d'aller à la rencontre des citoyens qui, parfois, ne sont pas tendres avec les autorités. Une amitié et une confiance jamais prises à défaut entre nous. Ce qui se traduit aujourd'hui encore par l'honneur qu'il me fait en m'intégrant dans la délégation des personnes qui l'accompagnent dans cette visite au Togo.

Devez-vous votre promotion à l'amitié avec ce dernier ?

J'ai été heureux de travailler avec Manuel Valls pendant 12 années au cours desquelles j'étais en contact avec lui au quotidien. Sans renier l'amitié entre Manuel et moi, je puis vous dire que c'est mal le connaître que de présenter les choses ainsi. J'ai beaucoup appris à ses côtés. Il choisit ses collaborateurs sur la base du mérite et de la compétence. L'amitié n'est pas le critère le plus déterminant dans le choix de ses collaborateurs. Même si elle peut l'être pour la confiance au quotidien.

Quelle est votre position dans le cabinet de M. Valls ? Pensez-vous que cela favorise les relations entre la France et le Togo ?

Les relations entre le Togo et la France sont très anciennes et confiantes. Et ma place aujourd'hui auprès du chef du gouvernement français contribuera, je l'espère, à davantage

les renforcer.

Quelle analyse faites-vous des relations entre le Togo et la France, depuis l'arrivée au pouvoir de Faure Gnassingbé ?

Avec le président Faure Gnassingbé, les relations du Togo avec la France s'inscrivent dans une continuité historique car, en vérité, les deux pays ont toujours eu des relations très amicales, constantes, empreintes de confiance réciproque, ceci depuis 1960. Et le président togolais, à qui on doit la réussite du grand sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes, est très attaché à cette relation d'amitié entre son pays et la France. Sans négliger le multilatéral auquel il tient beaucoup. C'est aussi un ardent promoteur de l'intégration africaine. N'oublions pas que c'est au Palais des Congrès de Lomé que le dernier Sommet de l'OUA, s'est tenu, avant sa mutation en UA. C'est ce même Palais qui a accueilli les travaux du premier Sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes seize ans plus tard. Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe. À travers les différents accords de Lomé ACP-UE

M. Valls effectuera une tournée qui le conduira dans trois pays dont le Togo (du 29 au 30 octobre). Quelles sont les activités du Premier ministre au menu de cette visite au Togo ?

Rencontre avec les autorités togolaises dont le chef de l'Etat et visites de sites qui témoignent de la vitalité et du dynamisme de la coopération entre les 2 pays.

Les retombées pour le Togo ?

C'est l'avenir qui nous le dira, mais je suis persuadé que c'est une bonne chose cette visite pour les deux pays.

Journées portes ouvertes L'OTR VEUT SAVOIR ET MIEUX SE FAIRE CONNAITRE



Table d'honneur

Dans le souci de mieux se faire connaître, mieux comprendre les opérateurs économiques et connaître leurs difficultés auxquelles ces derniers font face, l'Office Togolaise des Recettes (OTR) a organisé deux journées portes ouvertes les 20 et 21 octobre 2016 à Lomé.

La cérémonie d'ouverture a connu la présence de plusieurs partenaires et opérateurs économiques.

Pour le commissaire générale de l'OTR, Henry Gapéri, c'est l'occasion pour son institution de connaître les difficultés auxquelles font face les contribuables en vue de leurs trouver les moyens et réponses possibles dans le paiement des taxes de douanes et impôts.

Plusieurs activités ont été au menu de ces journées portes ouvertes. Il s'agit entre autres des débats ouverts entre l'OTR et ses partenaires pour trouver les voies et moyens pour répondre efficacement aux attentes des partenaires et aux défis qui se posent aux contribuables et booster l'économie Nationale, une manière pour les responsables de l'OTR de montrer aux

différents opérateurs économiques, et à tous les contribuables, leur disponibilité à dialoguer pour améliorer les relations qui sont parfois heurtées pour cause d'incompréhension.

En outre, des stands ont été aménagés, où les agents de l'OTR sont mobilisés pour mieux répondre aux questions en termes d'informations concernant la douane, les impôts, l'administration générale et l'OTR.

Une visite guidée avec des partenaires à la division des opérations douanières de Lomé port pour toucher du doigt certaines réalités sur le terrain et comprendre la synergie d'action qui existe entre l'OTR et autres partenaires de la plateforme portuaire, a été faite.

M. Tchagou Adékédéou, chef division de communication à l'OTR, la collaboration entre l'OTR et ses partenaires se porte bien, et elle est entretenue par une communication permanente, de visites et des réunions de rencontres pour discuter des différents problèmes.

Edith



COMMUNIQUE

En marge des activités de la 13ème foire Internationale de Lomé, le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé vous offre une fois encore des opportunités d'affaires.

Il s'agit des séances de rencontres B to B entre les acteurs de tous les secteurs d'activités fixées aux **29 et 30 novembre 2016**.

La spécificité de cette édition est surtout la participation des entreprises néerlandaises, belges, égyptiennes et nigérianes intéressés par le marché togolais et celui de la sous région.

NB: Tous les opérateurs économiques, hommes d'affaires exposants ou non à la foire peuvent y participer.

Pour toutes informations complémentaires contactez nous à l'adresse suivante :

Tél : 98 43 00 59/91 08 97 42/ 22 34 11 83

**Email : linda.gomina@gmail.com/ linda@cetef.tg
amenyido.pascal@gmail.com**

Attention le nombre de places est limité, inscrivez-vous vite afin de saisir votre opportunité. !!!

La Direction du CETEF-LOME



SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX

Siège social : 53, Avenue de la Libération
B.P.: 1301 - Tél : (00228) 22 21 34 81- (00228) 22 21 34 95 - (00228) 22 21 59 63 - Fax : (00228) 22 21 46 13
LOME-TOGO

COMMUNIQUE

La société Togolaise des Eaux (TdE) informe les populations de Lomé et de ses environs de l'ouverture de six nouvelles agences TdE le lundi 17 octobre 2016.

Il s'agit de :

- Agence TdE - AVEPOZO, dans le canton de Baguida
- Agence TdE - DABARAKONDI, dans le canton de Bè
- Agence TdE - VAKPOSSITO, dans le canton d'Agoè Nyivé
- Agence TdE - FIDOKPUI, dans le canton d'Agoè Nyivé
- Agence TdE - KLEME, dans le canton d'Aflao Sagbado
- Agence TdE - LANKOUVI, dans le canton d'Aflao Sagbado

La TdE invite les populations desdites localités à se rapprocher de ces agences pour les demandes de branchements.

Heures d'ouverture des agences :

- **Lundi à vendredi :**
de 7 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
- **Samedi :** de 8h à 13

La Direction Générale

ANNONCE

PROTEGEONS NOS | PROTECT OUR
OCEANS LOMÉ, TOGO
15 OCT 2016



Le saviez-vous?



PROTEGEONS NOS | PROTECT OUR
OCEANS
LOMÉ, TOGO
15 OCT 2016

LA CHARTE DE LOMÉ signée le 15 octobre 2016, c'est:

DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA
CRIMINALITÉ EN MER

LA GOUVERNANCE MARITIME

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE

LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS

PLUS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE L'ESPACE
MARITIME



OFFERT PAR LE CONSULAT DE SLOVAQUIE